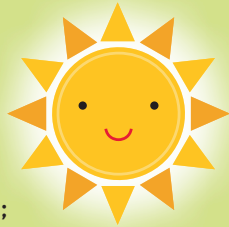


Démarche d'intervention éducative

Selon l'intensité, la fréquence et la persistance du comportement, on pourrait avoir recours à différentes mesures adaptées à l'âge de l'élève et à l'évènement observé.

Lorsque je **respecte**
notre code de vie,
un adulte :

- reconnaît mes bons comportements ;
- remarque mes bons coups ;
- souligne mes bons choix.



Si j'ai **besoin d'aide**
pour appliquer notre code de vie,
un adulte bienveillant :

- me fera des rappels – des suggestions ;
- guidera ma réflexion ;
- m'enseignera les comportements adéquats.



Palier 1

Quand

- À l'occasion, dans la moyenne des jeunes de son âge ;
- Peu ou pas dommageable pour soi ou les autres ;
- Passager, épisodique.

Qui

L'adulte en présence

Quoi

L'adulte :

- me souligne le non-respect de la règle ;
- me donne une conséquence logique et/ou me demande de poser un geste réparateur ;
- m'enseigne de façon explicite les comportements attendus.

Palier 2

Quand

- Plusieurs fois/jour-semaine ;
- Geste occasionnant un impact sur son fonctionnement et/ou son entourage ;
- Plusieurs contextes scolaires.

Qui

L'adulte en présence

Quoi

L'adulte :

- transmet l'information à la direction – parents ;
- applique les mesures de soutien et de suivi ;
Ex. : professionnel au dossier
 - conséquences logiques ;
 - réparation ;
 - consignation des faits et de l'intervention.

Palier 3

Quand

- Persistant, continu ;
- Perturbe grandement l'élève et/ou l'entourage ;
- Majorité des contextes.

Qui

L'adulte en présence

Quoi

L'adulte :

- transmet l'information à la direction – parents ;
- analyse de la situation ;
 - plan d'action ;
 - contrat ;
 - étude de cas ;
 - suspension ;
 - consignation des faits et de l'intervention.

N. B. Les adaptations inscrites au PI prévalent sur les éléments de la démarche d'intervention éducative.

Manquement majeur
Agir comportant des éléments de danger et d'illégalité qui survient dans l'environnement scolaire ou virtuel de l'élève.

Annexe A

Je m'alimente sainement

Nous vous suggérons de vous référer au *Guide alimentaire canadien* et d'utiliser des contenants réutilisables.

Nous privilégions :

- les fruits frais ou séchés ;
- les crudités ;
- les aliments protéinés ;
- les produits céréaliers ;
- de l'eau dans une bouteille réutilisable.



Aliments interdits en tout temps :
aliments contenant des traces de noix ou d'arachides.

À l'occasion,
les friandises, les croustilles et le chocolat pourraient être permis.

Nous vous recommandons de réserver le dessert et les collations qui « coulent » pour le dîner.

Annexe C

Règles de sécurité à l'extérieur

Que je sois au parc-école ou dans la cour, je respecte les règles suivantes en tout temps :

Je joue de façon sécuritaire.

Je respecte les règles relatives à la zone et aux jeux que j'ai choisis.

Je participe activement dans le respect de mes capacités et de celles des autres.

J'exécute des mouvements qui ne nuisent pas aux autres.

J'attends mon tour là où c'est nécessaire.



Au signal sonore annonçant la fin de la récréation ou de l'activité :

- je mets fin à mon jeu ;
- je rapporte le matériel utilisé aux endroits désignés ;
- je prends rapidement mon rang.

Je demeure à l'intérieur des limites du terrain de l'école sauf dans le cas d'une activité spéciale supervisée et encadrée par un membre du personnel.



Annexe B

Code vestimentaire

1. Je porte des vêtements propres, opaques, décents qui couvrent la poitrine, le ventre et les sous-vêtements. Mes vêtements sont exempts d'énoncés, de signes ou de dessins violents et vulgaires (les bretelles sont larges).

2. J'enlève mon capuchon en entrant dans l'école et je laisse ma casquette ou mon chapeau dans mon casier avant d'entrer en classe.

3. Je porte des chaussures différentes pour l'intérieur et l'extérieur. Elles sont adaptées aux températures et aux activités.

4. Les vêtements d'hiver sont obligatoires, et ce, jusqu'à ce qu'un message de la direction en lève l'obligation

5. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, je dois porter les vêtements adéquats pour le cours d'éducation physique : un chandail sans capuchon ni cordons, des souliers de sport n'ayant pas été portés à l'extérieur et un pantalon court ou survêtement de sport. Les bijoux sont interdits pendant ce cours (chaîne, bague, montre, etc.). L'école n'est pas responsable des pertes, des bris ou des vols de bijoux.



Annexe D

Manquements majeurs

Le manquement majeur est une atteinte grave à la personne, un danger, une infraction à une loi ou une entrave à la sécurité.

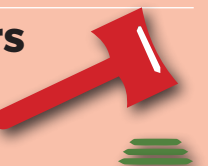
Exemples :

bataille, agression, intimidation, cyberintimidation, menace, extorsion (taxage), voie de fait, port (ou imitation) d'arme à feu, d'arme blanche ou de tout autre objet menaçant.

Possession, consommation ou vente de drogue ou d'alcool. Vol, vandalisme, fugue, etc.

Tout élève qui adopterait ces comportements à l'école, sur le chemin de l'école, lors du transport scolaire ou dans l'espace virtuel s'exposerait à des sanctions disciplinaires. Après analyse (fréquence, durée, intensité, gravité, etc.), on envisagerait des mesures variées et adaptées.

Exemples : un arrêt d'agir, une rencontre avec la direction, une convocation des parents, une suspension interne ou externe, une référence à des services internes ou externes, une plainte policière ou toute autre mesure disciplinaire pertinente selon la situation.



1

Pour me respecter

- A Je m'alimente sainement (Annexe A).
- B Je porte des vêtements appropriés et adaptés aux lieux, aux activités prévues et aux conditions climatiques (Annexe B).

A Pour prendre soin de ma santé et favoriser ma concentration en mangeant de bons aliments;

A Pour développer de saines habitudes de vie.

B Pour participer aux activités prévues en toute sécurité et pour développer une image positive de moi parce qu'il y a des tenues pour sortir, pour faire du sport et pour aller à l'école.

2

Pour respecter l'autre

- A J'adopte un comportement, une attitude et un langage appropriés envers les élèves et les adultes.
- B Je fais preuve d'ouverture en accueillant les différences des autres.
- C J'applique les consignes données par les adultes de l'école.
- D Je circule en marchant calmement et en silence dans l'école.

A Pour développer de bonnes relations avec les autres.

B Pour reconnaître que chaque personne a sa valeur, ses forces et ses limites.

C Parce que c'est le travail des adultes d'être là pour m'aider et me guider.

D Pour conserver un climat calme, harmonieux, sécuritaire et propice au travail.

3

Pour respecter l'environnement

- A Je prends soin de mon matériel, de celui des autres et de celui de l'école.
- B Je contribue au maintien de la propreté de mon école.

A Pour avoir les outils nécessaires à mon travail et pour bien m'amuser;

A Pour éviter le gaspillage et reconnaître la valeur des objets.

B Pour préserver la qualité de l'environnement.

4

Pour favoriser mon engagement

- A Je fais le travail demandé selon les consignes reçues (méthodes, stratégies, échéances).
- B J'apporte seulement le matériel requis et permis.
- C Je laisse mon cellulaire, mes écouteurs et autres appareils électroniques à la maison*

A Pour me permettre de progresser dans mes apprentissages et être fier de moi.

B Pour éviter les distractions et favoriser ma participation positive.

C Pour me conformer à la directive ministérielle.

5

Pour ma sécurité et celles des autres

- A J'adopte en tout temps un comportement sécuritaire et adapté aux lieux et aux activités (Annexe C).

A Pour éviter les blessures, les accidents et les conflits;

A Pour apprendre à vivre ensemble en maintenant un milieu de vie agréable, accueillant et sécuritaire.

* Les parents recevront de la direction tous les appareils électroniques personnels que les élèves auront en leur possession, tels que les téléphones cellulaires et les montres.